

**FORMA+**



**FORMATION**

## **DEVENIR PRODUCTEUR DE MUSIQUE, MANAGER (BOOKER) ET ARTISTE**

LABEL - ÉDITION - TOUR  
OPTIMISEZ ET GÉREZ VOTRE  
CARRIÈRE À 360° !

**SESSION 01**

**10 au 14 février 2025**

**SESSION 02**

**24 au 28 février  
2025.**

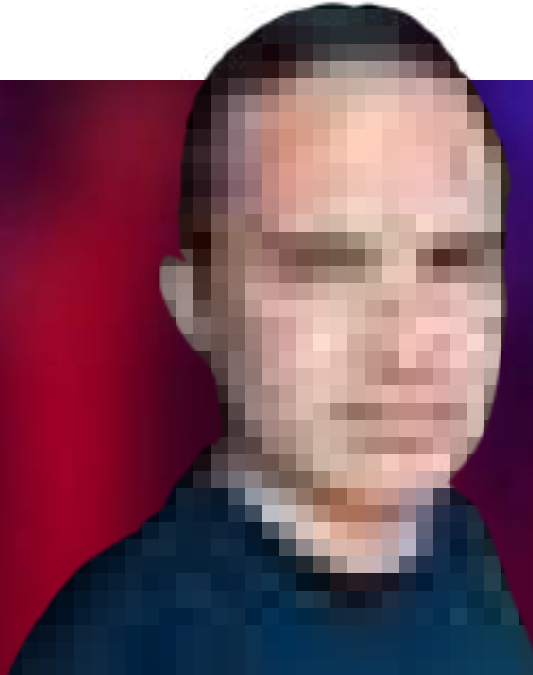
[www.formation-plus.net](http://www.formation-plus.net)

 **DESKEO** Porte de  
Champerret - 9 boulevard  
Gouvion Saint-Cyr à  
Paris 17ème.

FORMATEUR

# CÉDRIC TILÈPE

Créateur / Formateur – L'Atelier de Cédric &  
TEMPO – Formation pour Artistes Musiciens  
& Managers entrepreneurs



Originaire de Bordeaux, après des études de piano classique et une licence en droit des affaires à Paris I – Panthéon-Sorbonne, Cédric Tilèpe enseigne le piano durant plusieurs années à travers une méthode d'apprentissage qu'il a lui-même développée, basée sur le travail des harmonies et de la mélodie.

Après un parcours d'auteur-compositeur-arrangeur et quelques années passées aux Etats-Unis et au Canada, il s'installe à Paris en 2010 pour créer l'Atelier de Cédric, une structure développant le coaching d'artistes-musiciens notamment via l'organisation de rencontres avec des professionnels de l'industrie de la musique.

Après 10 années de rencontres avec 1800 professionnels et des centaines d'artistes accompagnés, il crée son label indépendant (MAGNETO, en distribution chez Believe) et poursuit le management d'artistes, la production exécutive ainsi que l'édition musicale (EDITO – Les Éditions de l'Atelier). Cédric développe également le coaching individuel et en entreprise avec des partenaires tels que le Studio Bleu, le Trianon, Allo Floride / Dock B Pantin, Sixième son, Prodigious / Publicis, TuneCore / Believe et Warner Music France.

En 2020, Cédric monte son centre de formation LITTLE MIRACLE et développe la formation TEMPO, dédiée aux artistes (et managers) entrepreneurs. Les sessions de formation combinent rencontres professionnelles (dont il maîtrise parfaitement les codes) et outils indispensables afin que les artistes apprennent à bien structurer leur projet musical, développer leur carrière en maîtrisant les connaissances indispensables et bien naviguer au sein de l'écosystème de la musique.

Cédric Tilèpe enseigne également à l'ICART en MBA Music business Management et à la DJ ART SCHOOL de Bordeaux, partageant ainsi son expérience ainsi que les réalités d'un métier en perpétuelle évolution.

## EN PRÉSENTIEL SUR 5 JOURS / 40H

Créer, gérer et développer des activités de prestations / productions musicales. Monter sa structure juridique pour mettre en place et développer une activité dans la production phonographique, la production de spectacles vivants ou l'édition musicale. Appréhender l'aspect entrepreneurial de l'industrie musicale, définir son modèle économique et choisir la structuration juridique adaptée.

### **01** Initier, gérer des collaborations avec des prescripteurs (programmateurs, promoteurs, labels, maisons de disques, etc) dans le but de présenter aux publics des prestations/productions musicales

- Identifier les acteurs de l'industrie musicale, repérer et analyser leurs fonctions et pratiques à l'ère du numérique Panorama du Tour en France et à l'étranger (export) Producteur de spectacles, développement et tournée Les lieux de diffusion à Paris et en région
- Les méthodes du "self-booking", outils et règles de démarchage Les différents types de contrats du live
- Sélectionner un statut, organiser le démarrage d'une activité professionnelle de musicien producteur, positionner des prestations
- La licence d'entrepreneur de spectacles Le statut d'intermittent et ses particularités
- Déterminer la rentabilité et la performance économique d'activités, élaborer une offre de prestations chiffrée

### **02** Maîtriser les caractères, composantes et spécificités des différents principes de droit liés à la création musicale.

- Droit d'auteur, SACEM et gestion collective Les différents types de droits (DEP, DRM) La notion de droit moral
- Les droits voisins de l'artiste-interprète et du producteur
- La protection des oeuvres musicales (compositions, paroles, arrangement) Rôle, missions et obligations de l'éditeur
- Gérer les problématiques liées à des droits d'utilisation d'oeuvres musicales préexistantes dans le cadre de créations de remix
- Maîtriser le droit applicable à Internet lié à la propriété intellectuelle, à la protection du droit d'auteur La notion de droit patrimonial Exploitations à l'étranger et sous-éditeurs

# PUBLIC VISÉ

Artistes, auteurs-compositeurs-interprètes, producteurs, managers d'artistes, toute personne souhaitant créer, développer et structurer juridiquement une activité dans le domaine des musiques actuelles (tour, édition musicale, production phonographique, management d'artistes).

## 03 Commercialiser, gérer une activité de musicien-producteur

- Assurer la gestion de la comptabilité courante d'une activité de musicien producteur
- Gestion des contrats, devis, facturation.
- Négocier des contrats, des cachets de prestations/productions musicales
- Encadrer des collaborations avec des artistes, des sociétés de production
- Évaluation objective de son (auto) organisation (self-management)
- Planifier et mettre en oeuvre des actions de commercialisation de prestations/productions musicales dans le cadre d'une activité professionnelle de musicien-producteur

## 04 Créer, structurer une activité professionnelle de musicienproducteur

- Maîtriser les différentes phases d'un processus de production musicale, de la conception à la réalisation, ainsi que les différents rouages d'une société de production (contrats, administration, distribution)
- Le statut de producteur et son investissement financier
- Les différents contrats de production
- La distribution digitale et/ou physique
- La définition d'un budget de production stable et réaliste
- Part "Master" et notion de patrimoine
- Le développement du modèle 360

# PRÉ-REQUIS

Être porteur d'un projet musical en tant qu'artiste ou manager d'artiste.

## **05** Intégrer les enjeux de la promotion, définir et créer une Identité artistique sonore et visuelle de musicien-Producteur

- Définir et créer une identité artistique sonore et visuelle de l'artiste producteur.
- Déposer un nom d'artiste, un pseudonyme en tant que marque (INPI)
- Le rôle et les missions de l'attaché(e) de presse
- Spécialisation presse écrite, web, radio ou TV
- Gérer, animer des communautés en ligne, en cohérence avec des positionnements artistiques et des stratégies globales de communication
- Soumettre des musiques à des équipes éditoriales de plateformes de streaming dans le but d'intégrer des playlists musicales
- Créer des contenus visuels de communication en utilisant des logiciels et applications d'infographie dans le but de promouvoir une identité artistique de musicien producteur
- Identifier et cibler les bons médias/interlocuteurs
- Utiliser des plateformes digitales et mettre en oeuvre des actions de communication contribuant à augmenter l'audience de contenus musicaux en ligne

## **06** Connaître les institutions et administrations du secteur musical, les politiques culturelles du spectacle vivant, les cadres législatifs et dispositifs d'aide

- Les différentes aides et subventions
- La structuration administrative
- La SACEM et son rôle central
- Back-office et sociétés de business management
- L'aide à la recherche de subventions
- Export et relais à l'international
- ADAMI, SPEDIDAM et droits voisins

## **07** Appréhender l'aspect entrepreneurial de l'industrie musicale, définir son modèle économique et choisir la structuration juridique adaptée

- Présentation du phénomène "artiste entrepreneur"
- Savoir « pitcher » son projet et utiliser des outils de définition de projet (3Q02CP, SWOT)
- Identifier ses sources de chiffre d'affaires et calculer sa marge d'activité
- Introduction aux formes juridiques des entreprises et aux statuts sociaux des dirigeants
- Les aides à la création d'entreprise
- Les dossiers de subventions, Fonpeps et crédit d'impôt Le régime particulier d'intermittent du spectacle et ses incompatibilités.
- Le régime fiscal / cotisation foncière des entreprises

## **08** Appréhender les bases juridiques du domaine musical et de l'entrepreneuriat, en vue d'échanger avec un avocat / Savoir décrypter les documents comptables et les aspects fiscaux en vue d'échanger avec un expert-comptable

- Le rôle et les missions de l'avocat
- Droit social : le lien de subordination et l'embauche d'intermittents
- Droit des entreprises : quand recourir à l'aide d'un avocat ?
- Les obligations comptables et fiscales de l'entreprise
- Savoir lire un grand livre, un bilan et un compte de résultats
- Passer du budget projet au budget structure
- Suivre sa trésorerie en évitant certains écueils

## **09** Comprendre les spécificités de la production phonographique

- La convention collective de l'édition phonographique
- Les rapports avec la SSCP et la SPPF : la gestion collective des droits voisins
- Les différents contrats de production phonographique
- La contractualisation avec l'artiste-interprète (royautés)
- Le budget de production et le budget de promotion
- Le contrat de distribution digitale et/ou physique

## **10** Créer et gérer sa société d'édition musicale

- Les rapports avec la SACEM, gestion collective et règles statutaires
- Les différents contrats : contrat de cession, pacte de préférence
- Les différentes configurations possibles : co-édition, gestion éditoriale, sous-édition
- Le fonctionnement des avances recoupables et des investissements
- Les obligations administratives : dépôt, « tracking » des droits, exploitation permanente et suivie des oeuvres en catalogue

## **11** Créer et gérer sa société d'édition musicale

- Produire des spectacles ou entreprendre des tournées en ayant la responsabilité d'un spectacle, notamment celle d'employeur à l'égard du plateau artistique
- La licence d'entrepreneur de spectacles vivants (DRAC) : condition d'âge, qualifications professionnelles, conditions d'honorabilité et incompatibilités
- Le respect des normes de sécurité et d'accessibilité
- Les mentions obligatoires, la tenue d'un débit de boisson et l'exercice non-sédentaire de l'activité.

# OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 01 Initier, gérer des collaborations avec des prescripteurs (programmateurs, promoteurs, labels, maisons de disques, etc) dans le but de présenter aux publics des prestations/productions musicales
- 02 Maîtriser les caractères, composantes et spécificités des différents principes de droit liés à la création musicale.
- 03 Commercialiser, gérer une activité de musicien-producteur
- 04 Créer, structurer une activité professionnelle de musicien-producteur
- 05 Intégrer les enjeux de la promotion, définir et créer une identité artistique sonore et visuelle de musicien-producteur
- 06 Connaître les institutions et administrations du secteur musical, les politiques culturelles du spectacle vivant, les cadres législatifs et dispositifs d'aide
- 07 Appréhender l'aspect entrepreneurial de l'industrie musicale, définir son modèle économique et choisir la structuration juridique adaptée
- 08 Appréhender les bases juridiques du domaine musical et de l'entrepreneuriat, en vue d'échanger avec un avocat / savoir décrypter les documents comptables et les aspects fiscaux en vue d'échanger avec un expert-comptable
- 09 Comprendre les spécificités de la production phonographique
- 10 Créer et gérer sa société d'édition musicale
- 11 Mettre en place les bases saines d'une société de production de Spectacles vivants

# MOYENS D'ENCADREMENT

## LITTLE MIRACLE

Cédric Tilèpe, Gérant de LITTLE MIRACLE, est consultant formateur de la structure. Il conçoit, anime et évalue l'ensemble des formations proposées. 10 années d'expérience dans le domaine des musiques actuelles, l'organisation de rencontres professionnelles, le management d'artistes, l'édition musicale et la production phonographique. 10 années de rencontres avec 1800 professionnels en activité dans l'industrie musicale et des centaines d'artistes accompagnés en coaching de groupe ou en séances de coaching individuel.

### 01. Moyens pédagogiques et techniques

Formation en salle avec support DigiForma – Test de connaissances avant et après la formation – Apports théoriques – QCM formatifs – Échanges de groupe – Remise d'un aide-mémoire.

### 02. Moyens permettant le suivi de l'exécution

Feuilles de présence signées des stagiaires et du formateur par demi-journée.

### 03. Appréciation des résultats

Évaluation de l'acquisition des compétences par QCM sommatif en fin de formation. Évaluation orale pour attester du niveau de connaissances acquis individuellement en fin de formation. Évaluation qualitative de la formation à chaud. Évaluation à froid de la formation en situation de travail quelques mois après la formation. Remise d'une attestation individuelle de formation à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réalisé l'évaluation des acquis.

### 04. Modalités et délai d'accès

A l'issue de votre préinscription à la formation, puis l'acceptation conjointe par contractualisation, il existe un délai moyen de mise en oeuvre de 15 jours.



FORMA +, c'est 5 jours en présentiel pour comprendre et intégrer les principes fondamentaux qui définissent aujourd'hui le monde des musiques dites actuelles, acquérir les outils indispensables au développement d'un projet artistique musical et appréhender la création d'entreprise dans le secteur musical.

Au travers d'un cas pratique - le vôtre - il s'agira de se défaire des idées reçues sur la difficulté de créer son entreprise.

Au terme de cette formation, vous serez en capacité de définir votre modèle économique et de choisir le statut de votre structure pour prendre en main votre carrière artistique.

En option, bénéficiez d'un accompagnement de 12h sur la partie "aides & subventions" pour vous aider dans vos recherches de financements.

**Durée de la formation : 10 au 14 février 2025 et du 24 au 28 février 2025. 5 jours soit 40h avec - le tout entièrement en présentiel**

**Horaires en présentiel : de 9h à 13h et de 14h à 18h**

**Rythme : sur 5 jours en présentiel**

**Nombre de participants maximum : 20**

**Lieu de formation : DESKEO Porte de Champerret -  
9 boulevard Gouvion Saint-Cyr à  
Paris 17ème.**

**Tarif : pour 5 jours soit 40h en présentiel ou 3500€ par stagiaire**

**Prestations de la formation en exonération de TVA, article 261-4-4a du CGI**

## Des partenariats précieux




FOLIES BERGERE


CASINO DE PARIS



### Contactez-nous

dès aujourd'hui pour démarrer votre parcours vers le succès dans l'industrie du divertissement !

 Tél : +33(0)681615249

 96 Rue Paradis CS 11201 13281 - MARSEILLECEDEX 06

 [contact@formation-plus.net](mailto:contact@formation-plus.net)  [www.formation-plus.net](http://www.formation-plus.net)

Suivez-nous sur les Réseaux Sociaux pour rester informé des dernières actualités et opportunités de formation !

